

# Communiqué de presse

Paris, le 19 février 2024



## Dynamisme des métropoles françaises : les Entreprises publiques locales (Epl), des partenaires essentiels

Les Epl sont nécessaires pour renforcer le rôle moteur des grandes agglomérations françaises dans nombre de domaines : transition écologique, cohésion sociale, attractivité, innovation... Ces dernières années, les modifications législatives ont renforcé cette tendance, amenant les territoires urbains à mobiliser un nombre toujours plus important de Sem, Spl et SemOp pour porter leurs politiques publiques.

La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) en partenariat avec France urbaine sort [une publication](#) mettant en avant les solutions apportées par l'économie mixte locale ainsi que les dynamiques en cours dans les territoires urbains. Découvrez dans ce communiqué de presse 7 tendances présentées dans le guide.

Les Epl des territoires urbains interviennent dans **tous les domaines de compétences des collectivités** : aménagement, habitat, environnement, mobilité, tourisme, culture, développement économique, etc. Et elles ont un poids économique considérable. Ces entreprises, qui associent acteurs publics et acteurs privés dans leur capital et leur gouvernance, sont des **opérateurs d'ingénierie territoriale**, capables de **déployer des services publics innovants et adaptés aux réalités locales**.

Les Epl dans les territoires urbains :

- 353 Epl (198 Sem, 143 Spl, 12 SemOp)
- 6,760 Md€ de CA
- 23 933 emplois

Voici quelques nouvelles tendances qui marquent l'évolution de l'économie mixte dans les territoires urbains.

### 1. L'adaptation et la réponse aux nouveaux enjeux

Les Epl, qu'elles soient récentes dans de nouveaux champs de compétences ou qu'elles opèrent dans des domaines historiques, jouent un rôle crucial dans l'action publique locale. Leur **polyvalence** et leur **capacité d'adaptation** leur permettent de **répondre aux besoins variés de leurs collectivités actionnaires, territoires urbains confrontés à des transitions majeures**.

**De nouveaux enjeux émergent** : les préoccupations environnementales, la transition numérique, l'accès au logement, le vieillissement de la population, les nouveaux modes de consommation... Les Epl sont largement sollicitées pour y répondre afin de **déployer de nouveaux services publics et maintenir l'attractivité des territoires**.

### 2. Vers une ville plus durable

Les Epl contribuent à la transition vers des mobilités décarbonées, à ramener la nature en ville et à construire de grands équipements culturels. Elles sont aussi importantes pour renforcer les liens sociaux dans les villes.

#### Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 401 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur [lesepl.fr](http://lesepl.fr)



Contacts presse  
Violaine Hacke, attachée de presse  
06 28 47 53 55  
[violainehacke@gmail.com](mailto:violainehacke@gmail.com)

Contacts FedEpl  
Cécile Consigny, chargée de communication  
01 53 32 22 07  
[c.consigny@lesepl.fr](mailto:c.consigny@lesepl.fr)

# Communiqué de presse

Paris, le 19 février 2024



### 3. De nouveaux modèles d'action des Epl

La mutualisation, la diversification et la filialisation des Epl, permettent de rationaliser les moyens, de réduire les risques et de créer des synergies avec d'autres acteurs du territoire.

### 4. Les nouvelles perspectives apportées par les Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp) et les Sociétés publiques locales (Spl)

Les **SemOp** interviennent dans des **domaines variés** : l'eau, l'assainissement, l'exploitation de réseaux de chaleur, mais aussi désormais dans la **gestion d'autres équipements** (dans l'énergie, la culture, les infrastructures sportives...). On compte **12 SemOp** dans les territoires urbains avec **5 projets de création en cours**.

Les **Spl**, 100% publiques, se développent fortement dans les zones urbaines, où **en on dénombre 143** en 2023. Elles sont présentes dans **tous les domaines d'activités** (aménagement, construction d'équipements publics, tourisme, mobilités...) et **investissent de nouveaux champs** (funéraire, culture, restauration collective...).

### 5. La création d'opérateurs multi-activités

Dans des secteurs clés comme le tourisme, la culture, l'énergie ou la restauration collective, la constitution d'Epl ou de « groupes d'Epl » possédant des **expertises variées** permet de **proposer une offre globale** à leurs collectivités actionnaires.

### 6. Le pilotage stratégique des Epl par les collectivités actionnaires

Le **renforcement de la relation actionnariale** entre la collectivité urbaine et ses Epl permet de renforcer l'implication des élus dans les organes de gouvernance de ces sociétés, et l'optimisation du suivi des objectifs par les services de la collectivité. Le pilotage stratégique permet également de **favoriser les coopérations entre opérateurs**, les **synergies**, et les **économies d'échelle**.

### 7. L'alliance des territoires

Parmi les grandes tendances observées à l'échelle nationale, se met progressivement en place à l'initiative des métropoles et grandes collectivités urbaines la **structuration d'une « alliance des territoires »** par le biais des Epl. Elle se traduit par la **coopération** et la **solidarité entre les Epl métropolitaines et les collectivités périphériques ou rurales**, dans une logique de bassin de vie.

Les Epl métropolitaines sont ainsi encouragées à mettre à disposition des intercommunalités limitrophes leur expertise dans une logique de coopération et de solidarité territoriale.

**En somme, les Entreprises publiques locales sont des outils privilégiés pour aider les grandes villes et intercommunalités à s'adapter aux multiples transitions en cours. Leur engagement est un moteur essentiel pour façonner l'avenir urbain.**

[>> Consulter la publication <<](#)

#### Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 401 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur [lesepl.fr](http://lesepl.fr)



Contacts presse  
Violaine Hacke, attachée de presse  
06 28 47 53 55  
[violainehacke@gmail.com](mailto:violainehacke@gmail.com)

Contacts FedEpl  
Cécile Consigny, chargée de communication  
01 53 32 22 07  
[c.consigny@lesepl.fr](mailto:c.consigny@lesepl.fr)